

Nuisances sonores. Des Toulousains vont lancer une vaste campagne de tractage en ville

Vendredi 5 juin, l'association **Bien Vivre à Toulouse Centre** lance une vaste campagne de tractage afin de sensibiliser les habitants aux difficultés liées aux nuisances nocturnes.



Raimon Noël, vice-président de l'association Bien Vivre à Toulouse Centre - Photo David Saint-Sernin

C'est peut-être le début d'un mouvement de fond qui va fédérer nombre de Toulousains. Vendredi 5 juin 2015, l'association [Bien Vivre à Toulouse Centre](#) lance une vaste opération de tractage dans le centre-ville de Toulouse, pour sensibiliser les habitants à tous les problèmes liés à la vie nocturne et notamment aux nuisances sonores.

« Un moyen de sensibiliser les gens »

Après avoir rencontré des représentants de la mairie de Toulouse au mois d'avril, cette opération marque une nouvelle étape dans le parcours de cette association. « Ces tractages se feront au minimum jusqu'en septembre sur plusieurs journées (6 jours de tractages sont prévus en juin). C'est un moyen de sensibiliser les gens et de les faire adhérer à notre association dont l'action, initialement concentrée dans l'hyper-centre, est en train de s'étendre vers les quartiers faubourgs tels que les Chalets, la Colombette, Saint-Aubin et Saint-Cyprien », explique [Noël Raimon](#), son vice-président.

L'association veut installer des sonomètres en ville

Fondée en juillet 2014, apolitique et uniquement constituée de bénévoles, *Bien Vivre à Toulouse Centre* regroupe aujourd'hui plus de 200 adhérents, tous impactés par ces nuisances.

Depuis son lancement, elle a commencé à recenser les lieux sensibles liés aux nuisances sonores via les observations de ses adhérents. Ce qui a abouti à la réalisation [d'une carte participative qui se complète semaine après semaine.](#)

> **LIRE AUSSI :** [Urinoirs à ciel ouvert, nuisances sonores : c'est la carte des points noirs au centre-ville de Toulouse](#)

Elle a surtout décliné aux élus une batterie de propositions : fermeture de certaines terrasses, fermeture des bars à 1 h du matin, intégration des citoyens aux commissions amenées à statuer sur les autorisations d'ouverture ou de renouvellement de bars ou établissements de nuit, installation de sonomètres sur les sites sensibles pour y mesurer le bruit.

David Saint-Sernin - Journaliste